



PRÉFET DU FINISTÈRE

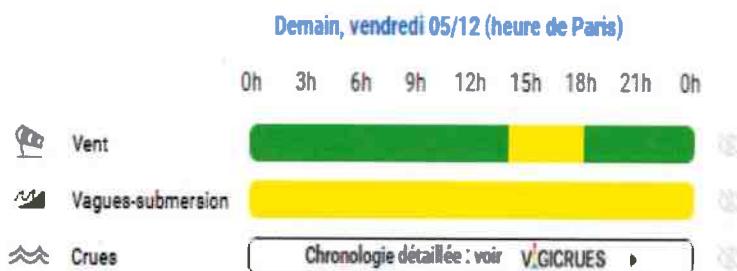
Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE PASSAGE EN VIGILANCE JAUNE CRUE POUR LE BASSIN DE L'ODET

ET MAINTIEN DE LA VIGILANCE JAUNE VENT ET JAUNE VAGUES SUBMERSION

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par Météo-France

Le département sera placé en vigilance jaune pour les phénomènes vent, vagues-submersion et crue pour le bassin versant de l'Odet pour la journée de demain, vendredi 5 décembre 2025.



Demain vendredi 5 décembre 2025, les coefficients de marée deviennent importants avec un maximum de coefficient à 98 pour vendredi soir et samedi matin.
L'enchaînement des perturbations provoque des surcotes pour ces prochaines marées.

Aux pleines mers, des débordements sont possibles dans l'estuaire de l'Odet.

Ce phénomène est strictement maritime pour les marées d'aujourd'hui et demain.

Rafales atteignant 85 km/h sur les côtes, l'après-midi et en fin de journée.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- ➔ Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

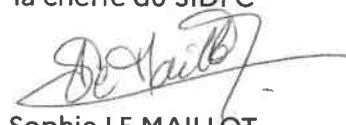
De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com
- ➔ Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- ➔ Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ➔ Les Vagues : (prévisions de hauteurs, fréquences et directions): <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 4 décembre 2025

Le préfet,
Pour le préfet,
la cheffe du SIDPC



Sophie LE MAILLOT